

A la foire

Autor(en): **A.R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 35

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bein, ni cique des zôtours; se fasâ rarament la mësoura, ye fasai soveint payi dou yadzou les pourrous gaillâs que l'avant trau bu; ye melliavé prau d'Espagne à gaillâ pou dau vin dau pays quand n'avâ rein d'iguê pò les batzi. Sa fenna ne valiâ pas mî que li. Cei que sé resseimblî, s'asseimblî, qu'on dit adi per tzi no, et l'é ma fai pas tant mau vretabliou. Enfin quié, po dei têt mauvais, cein étai pò su, vo poiedè comptâ déchu qu'allâvant rudameint bein enseimblîou.

On dzo que Toinon étai ein ribotte, cei que lai arrevavé bein choveint, surtôt lou delon, ye l'avei bu dou demi-litres que l'étañ vâdious chu la trabllia, la carbatière de à son hounmou :

— As-tou remarqué que quand Toinon l'est saodl, ye vei drobliou; quand ye voudrei régliâ, laisse-lei comptâ li-mîmou les demis que l'a bus.

— Va coumeint lai de, que répond lou carbatier.

Ao bet d'on momeint, Toinon que beinnavé, sé réveillè et rollié chu la trabllia ein demandèint guiérou ye dévessa.

— Guiérou ai-vo bu de demis, que l'ai fâ lou carbatier, d'on petit air bétion.

— Quatrou, que répond Toinon, que n'ein n'avâ bu quié dou, mâ qu'ein veiyai quatrou.

— Eh bin, à 50 centimes lou demi, c'ein fa dou francs, que dit lou carbatier.

Mâ Toinon que continuavé à vèrè drobliè, met on franc chu la trabllia ein deseint :

— Patron, vouaite quié dou francs, payi-vo lardzemeint.

Vo zarai faillu veirè la tita dou carbatier et de sa critzé de fenna !

Vouaieque ciaque que Marc à Louis l'a obliâ de vo contâ demintze passâ.

MÉRINE.

A la foire.

A Bulle, un maquignon des plus mal élevés

Disait, certain jour, après boire :

« On ne voit sur le champ de foire,

« Que des cochons et des curés ! »

Un curé, qui l'entend, s'arrête pour lui dire :

— Vous êtes donc curé ? — Moi ! mais vous vou-

[lez rire...

— Alors, vous l'avez dit, monsieur le maquignon, Vous êtes un

A. R.

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

19

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique
du Pays-de-Vaud.)¹

CHAPITRE XV

UN CONVOI FUNÈBRE (suite)

EN même temps, il le frappe si rudement de la sienne, que le *dextrier* qui fléchit les jarrets, va frapper la terre de sa croupe. Othon passe alors la lance levée, il achève de fournir sa carrière, comme s'il eut emporté la *bague* aux jeux d'un Tournois.

Les spectateurs applaudissent au triomphe de Grandson par des cris de joie; les trompettes l'annoncent par leurs fanfares: les gradins, la foule,

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

Bonnes âmes.

L'HISTOIRE nous vient d'Amérique.

Un individu de mine patibulaire s'est présenté chez un homme qui passait pour très religieux, un clergyman même, à ce qu'on assure, en disant qu'il avait à l'entretenir d'une chose importante, et, après beaucoup de circonlocutions lui a fait cette déclaration :

— Je désire que vous m'aimiez.

Le Rev. a jeté un coup d'œil sur le personnage, qui le regardait d'un air langoureux, et a répété machinalement : « que vous m'aimiez ? »

— Oui, a repris le quidam, je vous adjure de m'aimer. Il est écrit que nous devons nous aimer les uns les autres. Moi, je me sens plein d'amour pour vous, votre devoir est de m'aimer de même.

Après une demi-minute de réflexion, le clergyman a répondu :

— En fin de compte votre demande est toute simple. Vous avez sans doute été longtemps un malheureux égaré; la grâce vous a touché et vous reconnaissez avoir un besoin spécial de l'amour. Soyez persuadé que mon amour fraternel vous est acquis.

Le visiteur s'est écrié :

— Vos paroles ont un baume. Je me sens déjà meilleur. Au nom de cet amour que vous assurez avoir pour moi, donnez-moi un dollar; Dieu vous le rendra au centuple.

Pendant quelques secondes, le Rev. a dévisagé le quémendeur d'un œil triste et pensif; puis, poussant un grand soupir, il a pris une boîte dans une armoire, en a retiré un dollar et le lui a donné.

Le vagabond a pris à peine le temps de remercier et a dégringolé l'escalier. Au coin de la rue, un autre rôdeur en guenilles l'a accosté :

— Hé bien ! ça a-t-il mordu ?

— *Splendid* ! Vois plutôt : un dollar tout neuf; allons le laver.

L'autre paroissien a examiné rapidement le dollar et, jetant un regard de profond mépris sur son camarade, il a soupiré :

— Mais il est contrefait !

Après un nouvel examen de la pièce fausse, les deux individus se sont entre-regardés dans le blanc des yeux sans pouvoir exprimer les pensées qui se pressaient tumultueusement en eux.

Soudain, ils ont tressailli, entendant au-dessus d'eux une voix qui criait :

— On me l'avait donné à la quête de dimanche dernier.

toute l'assistance partage la victoire du héros.

Cependant, bientôt dégagé de son cheval abattu, Gérard est *en pied* sur l'arène : il fait flamboyer son épée, appelle à grands cris son adversaire, et lui reproche de fuir, ou de profiter d'un accident qu'il doit au hasard.

Grandson qui a mis pied à terre, paraît mépriser les invectives et la *jactance* de son ennemi; il vient à lui d'un air noble autant que calme, et pour toute réponse il met l'épée à la main.

Ici commence un combat, que les spectateurs contemplent en silence, et qui les glace de terreur. Mille coups partent, et sont parés avec la rapidité de l'éclair; chacun des combattants porte et repousse à la fois la mort; le feu jaillit de leurs armes; l'œil suit à peine leurs mouvements. Gérard s'abandonna à la fureur aveugle qui le transporte; Othon oppose à la force l'adresse, et tout le sang-froid du courage. Bientôt Gérard épuisé l'attaque avec moins de furie, alors le pressant à son tour, il le blesse à la hanche, dans l'instant où la violence d'un mouvement peu mesuré, laisse entrevoir le défaut de sa cuirasse.

Gérard pousse un cri de fureur; son sang coule à gros bouillons sur la terre, il recule un pas, et forcé de s'appuyer sur son écu qu'il sent prêt à lui échapper, il croit sa défaite consommée.

« Ange inextinguible...! s'écrie-t-il, en levant les yeux vers le ciel, te voilà vengé... »

C'en est fait d'Estavayer, et Grandson peut l'abattre d'un seul coup. Mais soit que ces mots

Et, levant les yeux, ils ont vu le Rev. qui les observait de sa fenêtre avec la physionomie grave et souriante d'un homme ayant quelque expérience du train-train de cette vallée de larmes.

Déception. — On ouvrait un testament. Chaque parent du défunt avait sa part et tous paraissaient plus ou moins contents.

Un seul des héritiers — le mieux partagé — allongea dans un coin un visage consterné et silencieux.

— Qu'avez-vous ? lui demande-t-on.

Pour toute réponse, l'héritier sort de sa poche un paquet de lettres soigneusement ficelé.

— Qu'est-ce que cela ?

— Ça, répond-il avec des larmes dans la voix, ce sont des lettres de lui, où il m'a promis vingt et cent fois de me donner tout.

— Allons donc !

— Oui, tout, tout, tenez, regardez au bas de chaque page avant la signature, ça y est en toutes lettres : *tout à vous*.

L'impôt sur les loyers.

Tous les Lausannois connaissent cet impôt-là et se souviennent des débats animés qu'il fit naître au Conseil communal. Peut-être ignorent-ils en revanche, que, s'il n'a été institué il n'y a pas bien des années, l'idée en avait germé depuis longtemps à l'Hôtel-de-Ville. Voici, en effet, ce que disait le *Nouvelliste vaudois*, dans son numéro du 22 janvier 1836 :

« La municipalité de Lausanne avait demandé au Conseil d'Etat l'autorisation de lever, pendant quelques années, un impôt sur les loyers, dans le but de se procurer une somme de 30,000 francs, qui est environ la moitié de la dépense nécessaire pour voûter le Flon, ce ruisseau infect qui traverse la ville dans une assez grande étendue.

» Le Conseil d'Etat a refusé, pour cette raison, entre autres, que les bourgeois de Lausanne reçoivent des distributions de bois pour une somme de 23,000 francs par année. »

Aux photographes amateurs. — La *Patrie suisse* prépare un « Album-Souvenir des manœuvres du 1^{er} corps d'armée. Elle serait fort reconnaissante aux photographes amateurs qui voudraient bien lui envoyer rapidement une épreuve de leurs clichés.

L'« Album » pourrait ainsi publier tel ou tel incident qui aurait échappé aux photographes professionnels qui seront envoyés sur le champ de manœuvres.

dictés par le délire ou le désespoir, rappellent subitement au vainqueur le dernier vœu de Catherine, soit que sa générosité ne lui permette pas de profiter de cet avantage, soit peut-être qu'il regarde le combat comme terminé, puisque Gérard, grièvement blessé, est en son pouvoir; il s'arrête, et baisse en terre la pointe de son épée.

En ce moment, les cris du peuple, les applaudissements de la cour, le bruit des fanfares, raniment la fureur de Gérard, et lui font sentir toute la honte de sa défaite. Il se tient pour vaincu sans doute; aussi n'est-ce plus sa vie qu'il cherche à défendre, c'est celle d'un adversaire abhorré qu'il veut attaquer à tout prix : s'il ne peut lui arracher la victoire, il peut au moins l'entraîner avec lui dans la tombe. Qu'importe un titre de plus à la haine de ses semblables à qui va périr accablé de leur mépris ! Gérard veut porter la mort dans le sein de celui qui l'épargna tant de fois, qui l'épargne encore : il abandonne l'écu qui lui devient inutile, prend à deux mains son épée, et rassemblant ce qui lui reste de forces, s'élance pour frapper Grandson avant qu'il ait pu se mettre en défense. Ce coup terrible, en fracassant le cimier du héros, rompt les courroies de son casque, qui tombe et roule sur la poussière. Un si lâche abus de sa générosité semble alors l'animer d'une fureur égale à celle de son farouche adversaire; il le presse, le frappe à coups redoublés; il se précipite sur lui en se couvrant la tête de son écu.